



## Traité Brakhot

### Michna 5 - Chapitre 2

חתן פטור מקרית שמע בלילה הראשון ועד מוצאי שבת, אם לא עשה מעשה. מעשה ברבן גמליאל שנשא, וקרא בלילה הראשון שנשא. אמרו לו, לא לימדתנו שחתן פטור מקרית שמע בלילה הראשון. אמר להם, איני שומע לכם לבטל ממני מלכות שמיים אפילו שעה אחת.

Le Marié est exempté de la lecture du Shema' la première nuit (la nuit de noces) et jusqu'à la sortie de Shabbat, s'il n'a pas fait l'acte. Il arriva que Rabban Gamliel se maria, et il récita [le Shema'] la première nuit de se noces. Ils lui dirent, ne nous as-tu pas enseigné que le marié est dispensé de la lecture du Shema' la première nuit ? Il leur dit, je ne vous écoute pas pour [ne pas] éloigner de moi le joug de la royauté Céleste ne serait-ce qu'une heure.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)